

LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS ET INDIVIDUELS

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Préparer un entretien individuel
- Mener un entretien individuel
- Différencier les types d'entretiens

PUBLIC VISE

Dirigeant et Directeur

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREAMBULAIRES REQUIS

Pas de prérequis

DUREE DE LA FORMATION

3,50 : la ½ journée

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Présentiel

Théorie : 40%

Pratique : 40%

Questions/échanges : 20%

Support de formation fourni au stagiaire

Connexion Wi-Fi, tableau et paper-board

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Tiphaine LE NADAN

Avocat spécialiste en Droit du travail, de la Sécurité Sociale et de la Protection sociale

MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Liste d'émargement à la demi-journée

Certificat de réalisation

Evaluation de fin de formation

TARIF

850 HT € la demi-journée

Tva 20%

ACCESIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Angélina JONCOUR au 02.98.43.00.50

PROGRAMME

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Qu'est-ce que l'entretien professionnel ?

- Finalité ?
- Qui est concerné par l'entretien professionnel ?
- Quand doit-il avoir lieu ?
- Information individuelle des salariés et consultation du CSE
- Distinction avec les autres types d'entretien

Comment organiser l'entretien professionnel ?

- que préparer ?
- organiser l'entretien ?
- tenir l'entretien ?
- compléter et remettre les documents
- utilisation de l'entretien professionnel

L'ENTRETIEN ANNUEL INDIVIDUEL

Fondement

Convocation à l'entretien

Déroulement de l'entretien

Contrôle des connaissances

Système de classement des salariés

Autoévaluation

Critères d'évaluation

Evolution professionnelle

L'ENTRETIEN FORFAIT JOURS

Qu'est-ce que l'entretien forfait jours ?

Comment organiser l'entretien forfait jours ?

MODALITES D'INSCRIPTION

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de compléter le bulletin ci-joint.

Pour toute question ou modification, contactez avant le début de la formation : Angélina JONCOUR – Référent formation au 02.98.43.00.50

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation par mail avant le début de la formation

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.

Délai de rétractation minimum 10 jours avant la formation

CONTACT

Référent administratif de la formation

Angélina JONCOUR

avocats@cabinet-mca.fr – 02.98.43.00.50